

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Budget 2013-2014 :
*Malgré les compressions budgétaires,
la priorité demeure un service de qualité à tous nos élèves!*

Bonaventure, 26 juin 2013 – Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire René-Lévesque (CSRL) a adopté, hier, en séance d’ajournement, son budget pour l’exercice financier 2013-2014. Ce budget présente un déficit d’opération de 265 000 \$ sur des revenus totaux de 77,1 M\$. Ce déficit sera financé à même le surplus cumulé de la Commission scolaire.

Réduction des dépenses

Malgré de nouvelles coupures d’allocations de plus de 1,4 M\$ effectuées par le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la Commission scolaire priorise le maintien d’une offre de services de qualité afin de soutenir ses élèves, jeunes et adultes, dans leur cheminement vers la persévérance et la réussite scolaires, leur qualification et leur diplomation.

- En réduisant ses dépenses administratives de plus d’un demi-million de dollars :
 - Reprographie, informatique, téléphonie, publicité, entretien des immeubles, etc.
 - Non remplacement des départs à la retraite
- En utilisant 10 % du surplus cumulé, en concordance avec les règles ministérielles;
- En taxant les contribuables pour couvrir la différence.

Taxe scolaire

Malgré le fait que le gouvernement a réduit de 50 % la subvention annuelle de péréquation qu’il versait à la CSRL, pour permettre une réduction de taxe aux contribuables, le Conseil des commissaires a choisi de ne pas faire porter à ceux-ci tout le fardeau de cette coupure.

- En fixant un taux uniforme de taxation à 0,26 \$ (par 100 \$ d’évaluation), soit 0,09 \$ de moins que le taux maximum permis par la loi (0,35 \$ par 100 \$ d’évaluation), ce qui représente 0,02\$ de plus que le taux moyen de l’an dernier, soit une hausse moyenne annuelle de 26 \$ pour le contribuable.

Cette décision, entérinée par le Conseil des commissaires hier, donnait suite à une série de recommandations en vue de la planification budgétaire, adoptées en séance régulière du Conseil des commissaires le 20 mai 2013. Le Conseil a adopté un budget responsable et a maintenu sa ferme volonté de remplir sa mission afin d’offrir des services éducatifs de qualité.

-30-

Source :
Geneviève Saint-Hilaire
Communications
418 534-3003 - Poste 6030

Pour information et entrevue :
Chantal Bourdages, directrice générale
418 534-3003 - Poste 6007